

BULLETIN MUNICIPAL 2021



AU SERVICE DE LA COMMUNE

MAIRIE

1 Place de la Mairie – 03600 MALICORNE
Tél : 04.70.64.90.06. – Fax : 04.70.64.43.26
Email : malicorne.mairie@orange.fr
Site internet : <http://malicorneallier.e-monsite.com/>

OUVERTURE AU PUBLIC

	Matin	Après-midi
Lundi	10h00 à 12h00	14h00 à 18h00
Mardi	10h00 à 12h00	14h00 à 18h00
Mercredi	SUR RDV	SUR RDV
Jeudi	10h00 à 12h00	14h00 à 18h00
Vendredi	10h00 à 12h00	14h00 à 18h00

BOÎTE AUX LETTRES DE LA BRANDE :

Vous pouvez déposer les documents destinés au secrétariat de Mairie dans la boîte aux lettres située au « 36 avenue des Bergères ».

LE PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire de mairie : Ghislaine DESBORDES
Garde Champêtre : Jean-Pierre POUENAT
Personnel technique : Jérôme DUJON, Patrice SOLIGNAT
Personnel scolaire et périscolaire :
ATSEM : Maryline BADUEL, Marylène MOME,
En charge de la garderie : Tatiana PARET, Muriel MERCIER-PONTHUS
Cantinières : Isabelle PERRIER, Valérie BIZEBARRE

ASSISTANTE SOCIALE

Mme PINGUET, sur rendez-vous
Maison des Solidarités Départementales – 3 Rue Henri Barbusse
03600 COMMENTRY — **Tél : 04.70.34 39 76**

TRANSPORT

Le Département de l'Allier organise, pour le compte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes les transports scolaires et interurbains. Les horaires du réseau de transport sont consultables sur le site internet allier.fr/Transports.

La centrale téléphonique d'information et de réservation du réseau de l'Allier, joignable au **0 800 800 966** (appel gratuit), renseigne sur l'offre de transports collectifs existante dans le Département et gère les réservations sur les services de transports du réseau.

La carte **Oùra** est en service sur le réseau départemental. Elle permet de voyager sur les réseaux partenaires. Elle est obligatoire pour les abonnés et les usagers bénéficiant d'un tarif réduit.

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Centre social — Avenue Fontbouillant 03100 Montluçon
Tél : 04 70 64 75 95 <http://mjd-montlucon.com/>

Elle a pour vocation de proposer un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation rassemblant divers services ou permanences gratuites susceptibles de contribuer à l'information et au respect des droits et devoirs de chacun en toute confidentialité.

L'accueil et l'orientation vers des professionnels sont assurés par une greffière, soumise au secret professionnel, qui bénéficie du soutien d'une assistante sociale.

Des permanences sont également organisées à Commentry. Tenues par un conciliateur, elles ont lieu le deuxième mercredi après-midi de chaque mois sur rendez-vous, au second étage de la Maison des Services et de la Solidarité, avenue Marx Dormoy.

Renseignements auprès de :
Chrystelle Rigault au 04 70 08 33 30.

SICTOM RÉGION MONTLUÇONNAISE

Rue du Terrier 03410 DOMERAT
Questions sur le tri et le recyclage : 0 800 500 271
Dotations ou changements de bacs : 0 800 03 30 03
Autres questions : 04 70 64 23 80

LES COLLECTES

Malicorne sans la Brande :
Ordures ménagères et Bacs jaunes: mardi semaine impaire
La Brande :
collecte ordures ménagères : jeudi et bacs jaunes : mercredi

LA DÉCHETTERIE DE COMMENTRY

Route de Colombier — 04 70 64 11 67 - Ouvert du lundi au samedi.
Horaires d'été : 8h-12h et 13h30-18h.
Horaires d'hiver : 9h-12h et 13h30-17h.

Lors de votre visite en déchetterie, n'oubliez pas de vous munir de votre **badge d'accès**.

LES POINTS PROPRES

Au nombre de 4, **pour le ramassage du verre uniquement :**
Route de Montvicq – Jeux – Chambouly - Parking Intermarché

NUMÉROS D'URGENCE

Violences faites aux femmes : 04 70 35 10 69
Numéro national : 3919
Enfance en danger : 04 70 35 73 33
Numéro national : 119
Urgences routes : 04 70 34 40 03

RÉSEAUX

GRDF : 0 800 47 33 33
ENEDIS : 09 693 218 11
Orange : 3900

GÉNÉRAUX

Urgences : 15
Police : 17
Pompiers : 18

Accès aux services d'urgence, valable dans l'union européenne : **112**
N° pour les sourds et malentendants : 114
Samu social (hébergement d'urgence) : **115**

LE MOT DU MAIRE

Chers Malicornois, Chères Malicornoises,

Nous venons encore de vivre une année difficile. Une année où chacun craint, comme c'est d'ailleurs souvent le cas, plus pour la vie de ses proches que pour la sienne, mais où chacun craint d'être le vecteur du mal qui peut atteindre un de ses proches.

Et pourtant, nous avons tellement soif de nous retrouver, tellement d'appétit pour la communauté, les échanges, les embrassades que, dans les gestes barrières, nous ne gardons que le mot « barrière » qui nous contraint à nous maintenir à distance, voire à nous côtoyer dans la méfiance.

Il nous faut résister à ce mal être général qui fait parfois rejaillir notre côté coléreux et toujours se rappeler que derrière ce masque, se cache le bien le plus précieux que l'on peut offrir aux gens qui nous entourent : un sourire.

Bien sûr, des festivités ont dû être annulées, ou du moins encadrées. Je suis le premier à déplorer qu'il ait fallu annuler le repas des anciens, alors que beaucoup avaient hâte de se reconforter mutuellement autour d'une belle tablée. Mais l'essentiel est de comprendre que nous avons besoin les uns des autres. Nous nous devons de nous protéger pour déclarer à l'ensemble des membres qui constituent notre société qu'ils comptent pour nous et à nous-mêmes, que nous comptons pour la société qui ne peut se bâtir sans empathie, ni solidarité.

Et malgré ce virus, malgré les retombées négatives qu'il peut avoir, tant au niveau social qu'économique, il nous faut continuer à vivre et à agir pour le bien de chacun. Mon équipe et moi-même avons mis en place des actions pour soutenir notre jeunesse, particulièrement touchée. Nous restons à votre écoute pour réagir, dès que nous le pouvons et autant que nous le pouvons.

Nous continuons à réfléchir à des projets qui pourront améliorer votre quotidien. Est déjà programmée la réfection de la cour de l'école et nous envisageons la création d'un terrain multisports au centre du bourg, de façon à ce qu'il profite tant aux élèves, qu'aux jeunes désireux de se divertir.

Il nous faut continuer à construire, à progresser, ensemble, pour que nos sourires s'épanouissent à nouveau en plein jour.

Je vous souhaite, au nom de toute mon équipe, une bonne année 2022.

Le Maire,
Serge BADUEL

Votre équipe municipale :

Adjoints : Guy COURTAUD, Nathalie LEBRUN, Ghislain DERECH

Conseillers municipaux : Fabien ALAMARGUY, Thierry ALASSIMONE, Christine BOURDIER, Laura EYRAUD, Nathalie HERMANT, Pierrick LEROY, Emile MANOURY, Cindy MARKOWSKI, Jérôme PARDO, Philippe SOUDER.

Nous regrettons la démission de Mme Brigitte DUMONT pour des raisons personnelles.

Thermévasion EXCURSIONS
Voyages AUTOCARS
GRAND TOURISME

Xavier et
Véronique
ROBIN

Portables:
06 75 71 71 72
06 75 71 68 69



Le Grenouillat - 03310 Nérès-les-Bains Tél. 04 70 03 20 34
E-mail : contact@thermevasion.com Fax : 04 70 03 28 48
www.thermevasion.com

MARKOWSKI
CHINES
GRICOLES




Le Bourg - BEAUNE D'ALLIER
Tél./Fax 04 70 64 58 72

Bienvenue chez



Kiriel
JARDIN - ANIMAUX

AGRI JARDIN
COMMENTRY

Votre conseil nature

Jardin Alimentation animale Vêtements
Végétaux Elevage Terroir

BUREAU ET GESTION

Éric Praloix
Systèmes d'impression
Solutions de gestion du document
Réseaux informatiques
Affichages dynamiques

06 62 12 62 62
Tél. 04 70 28 73 21
Fax. 04 70 29 81 33
eric.praloix@bureauetgestion.com
www.bureauetgestion.com

BUREAU ET GESTION
ZAC de Pasquis - Avenue de Dunlop
CS 92218 - 03101 MONTLUÇON CEDEX

Ets Ferrandon

14 et 19 rue Jean Jaurès
03600 COMMENTRY

Electroménager
Cadeaux
Bricolage
Jardinage
Service après vente



www.etsferrandon.fr

etsferrandon@orange.fr

04 70 64 30 80

RC Montluçon 381 001 221 - Siret 001 221 000 21 - N° TVA FR 04 381 001 221

I MEDIA
Informatique
&
Bureautique




Votre partenaire informatique

11, rue Jean Jaurès
03600 COMMENTRY

Tél : 04 70 64 93 86
E-mail :
sarl@imedia03.eu

VENTE - MATÉRIELS / LOGICIELS
ORDINATEURS TOUTES CONFIGURATIONS
CENTRE DE DÉPANNAGE
PHOTOCOPIEURS — CAISSES ENREGISTREUSES
CRÉATION DE SITES INTERNET

MMC
MAÇONNERIE GÉNIE CIVIL

9, Chemin de Saint-Amand
03600 MALICORNE
TÉL. 04 70 64 31 03

BRICO MARCHÉ
les Mousquetaires

Pouvoir tout faire Moins cher

Ouvert du Lundi au Samedi
de 9 h 15 à 12 h et de 14 h 15 à 19 h

27, route de la Brande
03600 MALICORNE - **Tél. 04 70 64 52 65**
BRICOLAGE - DÉCORATION - JARDINAGE - MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION



LE SOMMAIRE

Au service de la Commune	2
INFORMATIONS GENERALES :	
Les décisions du Conseil Municipal en 2021	6
Infos pratiques : Elections — Nouvelle CNI	8
Infos pratiques : Procurations — Urbanisme	9
Service National Unique — Panneau Pocket	10
10 mesures pour assurer votre sécurité numérique	12
Tri du verre : le système CLIIINK	13
Budgets 2021	14
Tarifs municipaux	15
Vie de la commune	17
Quand mettre à jour le livret de famille	17
Travaux communaux	18
Interventions de la Communauté de Communes	21

L'ACTION SOCIALE :	
et Vous	23

AUTOUR DE L'ECOLE :	
Le périscolaire	24
L'école	25

VIE ASSOCIATIVE :	
Association des Parents d'élèves Ma Licorne	27
Malicorne Pétanque	29
Association VITA FORM'	30
Union Sportive de Malicorne	31
Amicale Boules de Malicorne	32
Comité des fêtes de Malicorne	34
Les Amis de Saint-Prejet	35

La municipalité remercie les annonceurs qui, par leurs publicités, contribuent à la réalisation de ce bulletin et vous invite à leur rendre visite.

Directeur de publication :
Serge BADUEL,

Imprimeur :
Atout Graphisme, 2 rue Ernest Montusès 03100 MONTLUÇON

Crédits photos et illustrations : © Freepik, © Pixabay

Couverture : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-cassini>

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS



COLAS & VOUS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

Avec son offre dédiée **Colas & Vous**, Colas met son savoir-faire au service des particuliers souhaitant aménager et embellir leurs espaces extérieurs :

Allées de jardin, allées de garage, aménagement de cours, emplacements de stationnement, terrasses, aires de jeux, ect.

AGENCE ALLIER
183 rue de Stalingrad - BP 10
03630 DESERTINES
04 70 02 51 10
www.colasetvous.fr

0 805 210 805 Service & appel gratuits

COLAS
RHÔNE-ALPES
AUVERGNE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Voici les principales décisions prises par le Conseil Municipal de Malicorne, en 2021 :

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2021

- **Signature de deux conventions d'assistance informatique avec l'Agence Technique Départementale de l'Allier** : une pour les logiciels du secrétariat, la sécurité des postes et des mails de la mairie ; l'autre sur la mise à disposition d'un dispositif de télétransmission en sécurité des actes à la préfecture.
- **Signature d'une convention financière et de délégation à maîtrise d'ouvrage concernant la mise en séparatif du réseau d'assainissement de la Route de Malicorne** : la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage sont ainsi confiées au SMEA. Ce dernier avancera les dépenses que devra ensuite rembourser la commune. L'estimatif du chantier (installation d'un collecteur principal et de 12 branchements) est de 107 007,91 € HT, avec une subvention possible de l'agence de l'eau France Loire de 49%.
- **Décision de réfection de 5 routes fortement dégradées** : Allée des Ecoles, Allée de la Salle des Fêtes, Rue des Lilas, Route des Bourrus et Route du Rond Point à la Route Noire. Une demande de subvention auprès du Département est déposée pour un montant de 24 565,92 € (30% des travaux HT). Elle sera bien accordée.
- **Définition de la Défense extérieure contre l'Incendie (DECI)** : qui permet de lister les points d'eau incendie présents sur la commune et d'actualiser la base de données détenue par le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

SÉANCE DU 26 MARS 2021

- **Vote des comptes administratifs 2020 du budget principal et du budget annexe de l'assainissement**
- **Demande de fond communautaire 2021** : pour financer à hauteur de 50% la rénovation de deux puits (celui de la mairie et celui de l'église) et l'achat de jeux d'extérieur pour la maternelle, soit une demande de subvention de 5 347,00 €.
- Attribution de **3 bons alimentaires au Restos du Cœur de Commentry**, pour un montant total de 155 euros.
- **Calcul des pénalités de retard pour l'entreprise AMBTP, titulaire du lot 2 du marché pour la restructuration et l'extension de la cantine scolaire** : après plusieurs mises en demeure, sans manifestation de la part de l'entreprise, monsieur le maire a dû prendre une décision de résiliation aux frais et risques du titulaire. Il a donc été décidé de compter des pénalités de retard du 1er juillet 2020 au 08/02/2021, date de la résiliation, soit un total de 22 300 euros qui a été déduit du décompte général établi par le maître d'œuvre. Les travaux de finition non effectués par l'entreprise AMBTP sont confiés à l'entreprise Jacky Clément pour un montant de 3 327,10 € HT.
- Acceptation du **projet d'éclairage de l'Allée de la Salle des Fêtes**, proposé par le SDE 03, pour un montant de 9 580,00 € TTC. Le financement se fera sur 5 ans, sur les prochaines cotisations versées au syndicat, pour un reste-à-charge de 7 475,00 €.
- Approbation pour la pose d'un **détecteur de présence au parking de la salle des fêtes**, par le SDE 03, pour un montant de 2 500,00 € TTC, dont 1 875,00 € à la charge de la commune.

SÉANCE DU 9 AVRIL 2021

- Vote des budgets communaux et des subventions aux associations, pour un montant de 12 033,00 € dont trois sous condition, vu la situation sanitaire.
- **Renouvellement de l'aide à la rentrée scolaire des collégiens** : allocation d'un kit de fournitures de base d'un montant de 25 euros environ à chaque élève, domicilié à Malicorne, inscrit au collège de Commentry.
- **Vote des taxes directes locales pour l'année 2021** : à compter de 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes. Pour compenser, chacune se voit transférer le taux départemental 2020 de la taxe foncière sur les propriétés bâties, soit 22,87 % pour l'Allier, qui s'additionne alors au taux communal. Un coefficient correcteur s'applique ensuite sur le produit obtenu **pour que le montant 2021 corresponde à celui de 2020**. Les taux votés sont donc égaux à :
 - taxe foncière sur les propriétés bâties : 14,38% (taux communal identique à celui de 2020) + 22,87% = 37,25 %
 - taxe foncière sur le non-bâti (42,36%), inchangé.
- Renouvellement de la convention pour l'instruction des actes d'urbanisme, pour une nouvelle période de 3 ans à compter du 1^{er} juillet 2021. L'instruction continuera donc à être effectuée par l'ATDA, moyennant une rémunération de 46 euros par acte.
- Vote d'une motion pour la reconnaissance de calamité agricole pour l'ensemble du département de l'Allier.

LE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 JUIN 2021

- Création de trois postes non permanents pour **accroissement temporaire d'activité**, compte tenu de l'accroissement de l'activité des services techniques lors de la période estivale
- **Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet**, soit 24,89/35^{ème}, à compter du 23 août 2021. Cela a permis le recrutement de Mme MERCIER-PONTHUS Muriel chargé de l'entretien des bâtiments et de la garderie périscolaire.
- **Modification du règlement de la garderie** : suppression de la régie des recettes relative à la garderie, devant la complexification de la gestion des espèces. Mise en place d'une facturation identique à celle de la cantine scolaire, mensuelle ou bimensuelle si le montant à facturer n'atteint pas les 15 €. Institution également d'une pénalité pécuniaire en cas de non respect des horaires de 15 euros. Les tarifs de la garderie restent inchangés.
- **Soutien financier aux étudiants** fortement impactés financièrement et psychologiquement par la crise sanitaire : attribution d'une carte-cadeau d'une valeur de 100 € à utiliser auprès d'une enseigne culturelle
- **Avis favorable sur la révision partielle du Schéma de Cohérence Territoriale du PETR** Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher :
 - Développement très fort de l'axe « Environnement »
 - Création de l'axe « Numérique »
 - Confortation des axes « Habitat », « Economie », « Mobilité » et « Commerce »
 - Etudes complémentaires sur les axes « Agriculture », « Tourisme ».

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2021

- **Acquisition de la parcelle B 1313, située à proximité de l'école**, appartenant au groupement foncier agricole COMADO, dans l'objectif de créer un terrain multisports et une aire de jeux (selon une étude de faisabilité effectuée par l'ATDA). Après négociations, la vente a été actée sur la base de 20 € le m², soit environ 41 640 €. L'acquisition à un prix plus élevé que l'estimation des domaines peut s'expliquer par des considérations d'intérêt général liées à la sécurisation des lieux (création d'une liaison douce reliant l'Allée des Ecoles et la Place de la Mairie) et à la dynamisation d'un centre bourg en perte de vitesse, avec l'objectif final d'attirer de nouveaux habitants.
- **Demande d'ouverture d'enquête publique, pour aliénation après déclassement**, d'une portion située à proximité du 8 Place de l'Eglise, actuellement délimitée par des haies alors qu'elle appartient au domaine public de la commune. Il est envisagé un échange de cette portion contre une partie de la parcelle B1221, pour permettre l'isolation esthétique et phonique de la salle des fêtes, située juste derrière.
- **Motion pour un moratoire des projets d'énergies renouvelables sur le territoire de Commentry Montmarault Néris Communauté**. Les élus communautaires s'entendent pour surseoir à donner tout avis aux nouveaux projets d'implantation qui leur sont soumis ; ces projets devront au préalable être étudiés afin de saisir leur pertinence leur intégration dans le cadre du futur PLUI.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2021

- Convention passeports loisirs 2021/2022, renouvelée.
- **Soutien financier de 2 000,00 € pour l'achat d'un fauteuil électrique** au bénéfice d'un enfant scolarisé à l'école de Malicorne.
- Accord d'une **subvention exceptionnelle de 4 000,00 € au profit de la coopérative scolaire** afin de financer un voyage scolaire à Super Besse sur trois jours, pour les classes de GS/CP et CM1/CM2. Cela permettra qu'aucune participation financière ne sera demandée aux familles.
- Avis favorable à la liste des cinq dimanches proposée portant dérogations au principe du repos dominical des salariés des commerces de détail, pour l'année 2022.
- **Adoption des Lignes Directrices de Gestion** pour le personnel communal, 2022-2026.

Élections

Les élections présidentielles auront lieu les :

10 avril 2022 et 24 avril 2022

Pour pouvoir voter, vous devez êtes inscrits sur les listes électorales le vendredi 4 mars au plus tard.

Les élections législatives auront lieu les :

12 juin 2022 et 19 juin 2022

Pour pouvoir voter, vous devez êtes inscrits sur les listes électorales le vendredi 6 mai au plus tard.

Inscriptions sur les listes électorales :

- Des jeunes français ayant 18 ans :

Ils sont inscrits d'office sur les listes électorales s'ils ont accompli les démarches de recensement militaire à 16 ans.

Sinon, ils doivent demander leur inscription au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour de l'élection pour y participer.

- Après un déménagement :

Pour voter dans sa nouvelle commune, il faut s'inscrire sur les listes électorales au plus tard le 6ème vendredi avant le 1er tour de l'élection.

Ce délai est repoussé au 10ème jour précédant le 1er tour, si après le 6ème vendredi précédant le 1er tour de l'élection :

- vous êtes un agent public et vous avez déménagé, parce que vous avez été admis à la retraite,
- vous déménagez à cause de votre travail (sauf mutation),
- vous êtes un agent public avait déménagé à cause de son travail (y compris mutation),
- vous êtes un militaire renvoyé dans son foyer après avoir satisfait aux obligations légales d'activité, ou libéré d'un rappel de classe, ou démobilisé, ou avait déménagé lors de votre retour à la vie civile.

Il est possible de vérifier votre inscription sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pièces à fournir :

- Pièces d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Cerfa n°12669 de demande d'inscription(disponible en mairie)
- Justificatif de situation particulière

Nouvelle CNI

La nouvelle carte nationale d'identité est entrée en vigueur le 2 août 2021. Cette carte, plus petite que l'ancienne est au format bancaire et contient une puce électronique.

Cette puce, hautement sécurisée, contient les informations qui figurent sur la carte : nom, nom d'usage, prénoms, date de naissance, l'adresse, la taille, le sexe, la date de délivrance de la carte et sa date de fin de validité ainsi que la photo du visage et les empreintes digitales (sauf pour les mineurs de moins de douze ans).

Elle est également équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) signé par l'Etat, qui permet une lecture automatique et reprend les données inscrites sur la carte, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si ces données ont été modifiées.

Vous n'avez pas besoin de renouveler carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.

Comme pour le passeport, une double vérification des empreintes digitales est effectuée, au moment de l'instruction, puis lors de la remise de la carte. Ces empreintes figurent donc obligatoirement dans la carte, mais ne seront pas conservées dans le traitement national si le titulaire de la carte en fait la demande.

La durée de validité de la nouvelle carte sera de dix ans, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen.

Rappel : La première demande et le renouvellement de la carte d'identité sont gratuits sauf en cas de perte ou de vol (25 €).

Liste des communes de l'Allier habilitées à délivrer cette nouvelle carte d'identité :

Bourbon l'Archambault, Cérilly, Commentry, Cosne d'Allier, Cusset, Dompierre-sur-Besbre, Gannat, Le Donjon, Marcillat-en-Combraille, Le Mayet de Montagne, Montluçon, Montmarault, Moulins, Saint Pourçain-sur-Sioule, Vichy, Yzeure

Proche de chez nous : Saint-Eloy-les-Mines (63)



Élections - PROCURATIONS

Ce qui change pour l'électeur à compter du 1^{er} janvier 2022 :

- Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.
- Un nouveau modèle de cerfa doit être complété : si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE), ainsi que celui de son mandataire.
- L'électeur peut trouver son NNE sur sa carte électorale, mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » (ISE) de service-public.fr.
- Ce module permet également à tout électeur de retrouver les informations concernant les procurations qu'il a données ou qu'il a reçues.
- La procuration peut toujours se faire de façon dématérialisée sur le site [Maprocuration](https://maprocuration.fr) ou sur papier, avec pour les deux passage devant une autorité habilitée (policier, gendarme, agent consulaire) ; la première méthode est cependant automatiquement transmise et donc plus rapidement enregistrée en mairie.



DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

A partir du 1er janvier 2022, nous serons prêts à recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Le dépôt en ligne permet un accès à tout moment où que vous soyez, dans une démarche simplifiée; un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé ; plus de transparence sur le traitement de vos demandes, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

ETAPE 1 : JE PREPARE MON DOSSIER

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, vous pouvez vous rapprocher du se-crétariat de mairie, notamment pour choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux, vos préciser l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction. N'oubliez pas d'anticiper votre calendrier de réalisation, les délais pouvant courir de 1 mois à 3 mois en fonction des travaux à réaliser.

ETAPE 2 : JE LE DEPOSE EN LIGNE

- * Connectez-vous directement au téléservice via le lien : <https://ideau.atreal.fr/>
- * Choisissez votre démarche et laissez-vous guider dans la saisie du CERFA et le téléversement des pièces justificatives.
- * Validez votre dossier pour le transmettre au service instructeur. Vous recevez votre accusé de réception électronique. Vous pouvez suivre l'instruction de votre dossier en ligne.

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation. Le secrétariat de mairie continue de vous accueillir pour recevoir vos demandes papier ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

SERVICE NATIONAL **UNIVERSEL**

Le Service National Universel (SNU) s'adresse à tous les français de 15 et 17 ans pour une année civile, qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

Les objectifs :

Faire vivre les valeurs républicaines

- ✓ Renforcer la cohésion nationale
- ✓ Développer une culture de l'engagement
- ✓ Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

Les étapes clés

① Séjour de cohésion :

- ✓ 2 semaines dans un autre département

Dates 2022 : du 13 au 25 février, du 12 au 24 juin, du 3 au 15 juillet

② Mission d'intérêt général

- ✓ 84 heures réparties au cours de l'année, près de chez soi, l'année qui suit le séjour de cohésion

③ Engagement volontaire

- ✓ partout en France ou dans le monde selon les dispositifs
- ✓ entre 16 et 25 ans

Le séjour de cohésion (phase 1) et la réalisation d'une mission d'intérêt général (phase 2), prévus dans le cadre du SNU, ont vocation à devenir obligatoires pour l'ensemble d'une classe d'âge en 2024. Mais en attendant, ces deux premières phases s'effectuent sur la base du volontariat.

Renseignements sur : <https://www.snu.gouv.fr/>

POUR VOTRE **SÉCURITÉ**

Faisant suite au partenariat national conclu le 17 février 2021 entre PanneauPocket, la Gendarmerie Nationale et l'AMRF, la communauté de brigades de Commentry / Marcillat en Combraille s'est également équipée de l'application mobile PanneauPocket.

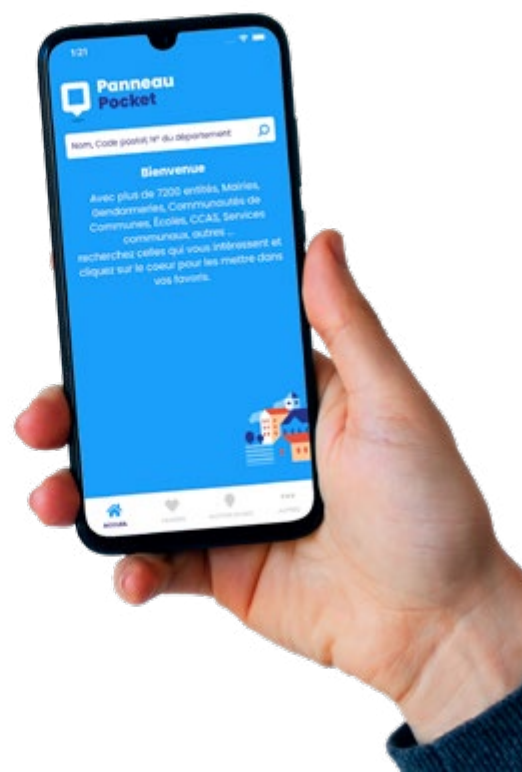
Cette action vise à renforcer la sécurité des habitants des territoires ruraux grâce à la diffusion de messages d'information et de prévention de la délinquance, ainsi que des conseils pour limiter les risques d'atteintes aux personnes et aux biens.

Ces messages seront accessibles en temps réel sur :

- Téléphones et tablettes en téléchargeant gratuitement et anonymement l'application PanneauPocket
- Ordinateur en se connectant au site www.app.panneaupocket.com

Chaque citoyen pourra également partager et rediffuser très facilement les informations des gendarmes à ses proches ou ses contacts. C'est ainsi que PanneauPocket permet de renforcer les liens entre habitants.

Cette synergie entre les forces de sécurité et une entreprise française n°1 en France sur son secteur, oeuvrant depuis sa création pour aider les territoires ruraux permettra de sensibiliser un maximum de citoyens et ainsi, d'augmenter l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.



PEDROSA - DE MIRANDA
Pierre
CARRELAGE
& FAIENCE

04 70 64 57 47
pdm03@hotmail.fr
7 Chemin du Champs de Foire
03600 MALICORNE

MECA G SERVICES

Mécanique Générale / Vérins Hydrauliques / Maintenance



N°9 LE PETIT CHARRY
03600 MALICORNE
mecagservices@orange.fr

Tél : 04 70 64 98 23
Fax : 04 70 64 56 38

10 MESURES POUR ASSURER VOTRE SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

1 PROTÉGEZ VOS ACCÈS AVEC DES MOTS DE PASSE SOLIDES

Utilisez des [mots de passe](#) suffisamment longs, complexes et différents sur tous les équipements et services auxquels vous accédez, qu'ils soient personnels ou professionnels. La majorité des attaques est souvent due à des mots de passe trop simples ou réutilisés. Au moindre doute, ou même régulièrement en prévention, changez-les. Utilisez un gestionnaire de mots de passe et activez la double authentification chaque fois que c'est possible pour renforcer votre sécurité.

2 SÉCURITÉ NUMÉRIQUE: SAUVEGARDEZ VOS DONNÉES RÉGULIÈREMENT

En cas de piratage, mais également en cas de panne, de vol ou de perte de votre appareil, la [sauvegarde](#) est souvent le seul moyen de retrouver vos données (photos, fichiers, contacts, messages...). Sauvegardez régulièrement les données de vos PC, téléphones portables, tablettes et conservez toujours une copie de vos sauvegardes sur un support externe à votre équipement (clé ou disque USB) que vous débranchez une fois la sauvegarde effectuée.

3 APPLIQUEZ LES MISES À JOUR DE SÉCURITÉ SUR TOUS VOS APPAREILS (PC, TABLETTES, TÉLÉPHONES...), DÈS QU'ELLES VOUS SONT PROPOSÉES

Vous corrigez ainsi les failles de sécurité qui pourraient être utilisées par des pirates pour s'introduire dans vos appareils, pour y dérober vos informations personnelles ou vos mots de passe, voire pour détruire vos données ou encore vous espionner ([mises à jour](#)).

4 UTILISEZ UN ANTIVIRUS

Les antivirus permettent de se protéger d'une grande majorité d'attaques et de virus connus. Il existe de nombreuses solutions gratuites ou payantes selon vos usages et le niveau de protection ou de services recherchés. Vérifiez régulièrement que les antivirus de vos équipements sont bien à jour et faites des analyses (scans) approfondies pour vérifier que vous n'avez pas été infecté.

5 TÉLÉCHARGEZ VOS APPLICATIONS UNIQUEMENT SUR LES SITES OFFICIELS

N'installez des applications que depuis les sites ou magasins officiels

des éditeurs (exemple: Apple App Store, Google Play Store) pour limiter les risques d'installation d'une application piégée pour pirater vos équipements. De même, évitez les sites Internet suspects ou frauduleux (téléchargement, vidéo, streamings illégaux) qui pourraient également installer un virus sur vos matériels.



6 SÉCURITÉ NUMÉRIQUE: MÉFIEZ-VOUS DES MESSAGES INATTENDUS

En cas de réception d'un message inattendu ou alarmiste par message-ré (e-mail), SMS ou chat, demandez toujours confirmation à l'émetteur par un autre moyen s'il vous semble connu et légitime. Il peut en effet s'agir d'une attaque par [hameçonnage](#) (phishing) visant à vous piéger pour vous dérober des informations confidentielles (mots de passe, informations d'identité ou bancaires), de l'envoi d'un virus contenu dans une pièce jointe qu'on vous incite à ouvrir, ou d'un lien qui vous attirerait sur un site malveillant.

7 VÉRIFIEZ LES SITES SUR LESQUELS VOUS FAITES DES ACHATS

Si le commerce en ligne facilite les achats et offre l'opportunité de faire de bonnes affaires, il existe malheureusement de nombreux sites de vente douteux, voire malveillants. Avant d'acheter sur Internet, vérifiez que vous n'êtes pas sur une copie frauduleuse d'un site officiel, la crédibilité de l'offre et consultez les avis. Sans cette vérification, vous prenez le risque de vous faire dérober votre numéro de carte bancaire et de ne jamais recevoir votre commande, voire de recevoir une contrefaçon ou un produit dangereux.

8 MAÎTRISEZ VOS RÉSEAUX SOCIAUX

Les [réseaux sociaux](#) sont de formidables outils de communication et d'information collaboratifs. Ils contiennent toutefois souvent de nombreuses informations personnelles qui ne doivent pas tomber dans de mauvaises mains. Sécurisez

l'accès à vos réseaux sociaux avec un mot de passe solide et unique, définissez les autorisations sur vos informations et publications pour qu'elles ne soient pas inconsidérément publiques ou utilisées pour vous nuire, ne relayez pas d'informations non vérifiées (fake news).

9 SÉPAREZ VOS USAGES PERSONNELS ET PROFESSIONNELS

Avec l'accroissement des usages numériques, la frontière entre utilisation personnelle et professionnelle est souvent ténue. Ces utilisations peuvent même parfois s'imbriquer. Matériels, messageries, « clouds »... Il est important de [séparer vos usages](#) afin que le piratage d'un accès personnel ne puisse pas nuire à votre entreprise, ou inversement, que la compromission de votre entreprise ne puisse pas avoir d'impact sur la sécurité de vos données personnelles (usages personnels et professionnels).



10 SÉCURITÉ NUMÉRIQUE: ÉVITEZ LES RÉSEAUX WIFI PUBLICS OU INCONNUS

En mobilité, privilégiez la connexion de votre abonnement téléphonique (3G ou 4G) aux réseaux WiFi publics. Ces réseaux WiFi sont souvent mal sécurisés, et peuvent être contrôlés ou usurpés par des pirates qui pourraient ainsi voir passer et capturer vos informations personnelles ou confidentielles (mots de passe, numéro de carte bancaire...). Si vous n'avez d'autre choix que d'utiliser un WiFi public, veillez à ne jamais y réaliser d'opérations sensibles et utilisez si possible un réseau privé virtuel (VPN).



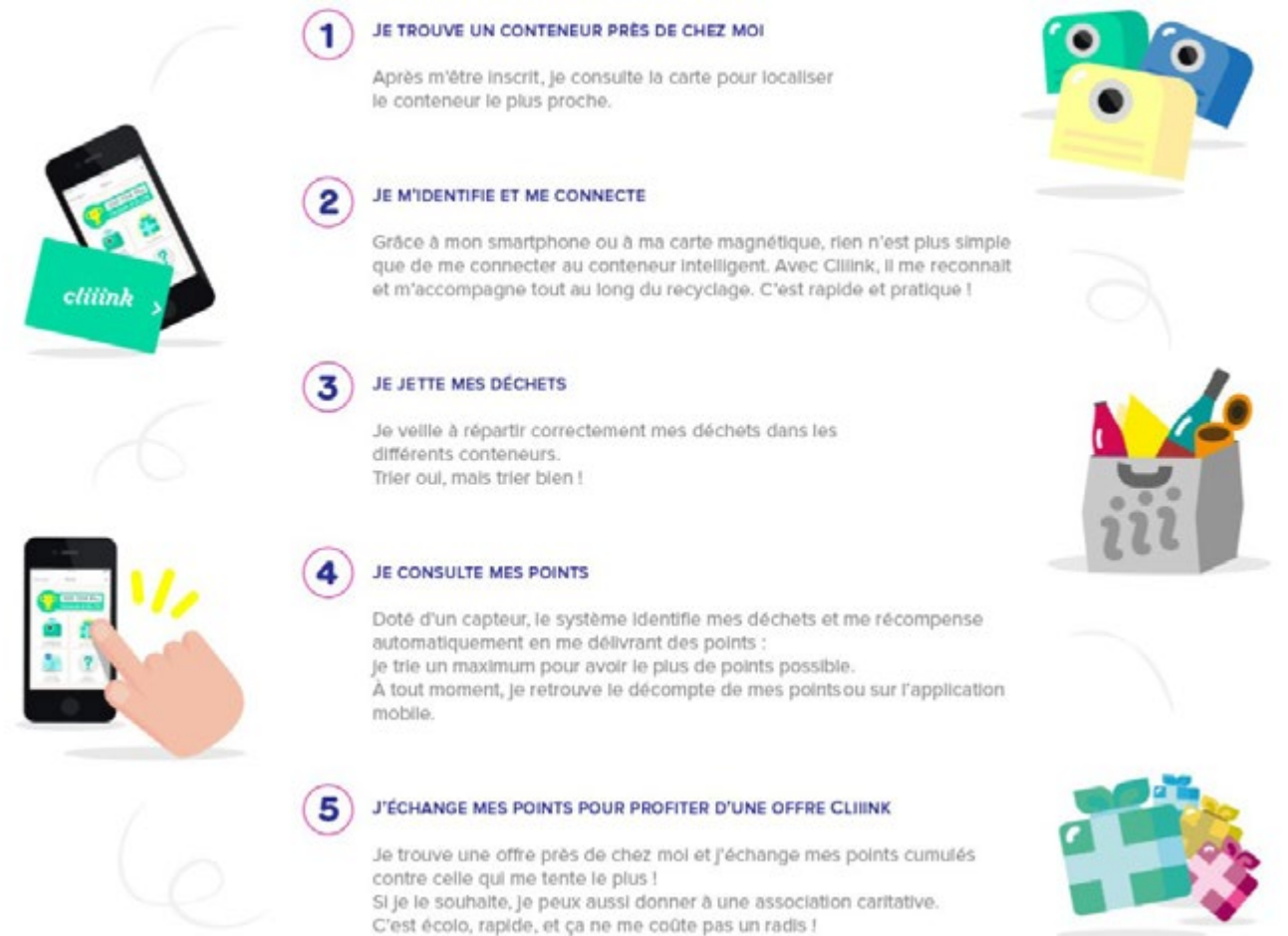
Le système CLIINK est un système connecté qui récompense le tri des emballages en verre.

Le principe est simple : chaque bouteille, bocal ou pot déposé rapporte un point.

Cumulés, ces points sont à échanger sur le site internet : www.cliiink.com contre des offres commerciales auprès des commerces et des enseignes partenaires.

Comment utiliser la carte cliiink ?

Il faut avoir une connexion Internet pour pouvoir s'inscrire sur le site et saisir le numéro de la carte que l'on obtient auprès du SICTOM.



Faut-il badger à chaque objet en verre ? Non

- Avec la carte, il faut badger au début, une lumière verte s'allume et badger à la fin du dépôt, une lumière rouge s'allume ;

- Avec le téléphone se connecter au conteneur au début, une lumière verte s'allume et se déconnecter à la fin du dépôt une lumière rouge s'allume.

Un conteneur CLIINK est disponible à la salle des fêtes de Malicorne.

En tout, 200 systèmes cliiink sont installés sur le territoire du SICTOM Région Montluçonnaise ;

Et déjà 50 magasins partenaires.

BUDGETS 2021

Population 2021 : 798 habitants – Superficie : 1184 ha – densité de 67,40 hab/km²

TAXES	Malicorne	Moyenne nationale 201	Moyenne départementale 2019
Foncier bâti	37,25%	44,49 %	41,96 %
Foncier non bâti	42,36%	49,79%	36,03%
CFE	Votée par Commentry Montmarault Nérís Communauté : 28,23 %		

BUDGET COMMUNAL 2020

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Désignation	Réalisé 2020	Budget 2021	Désignation	Réalisé 2020	Budget 2021
Charges à caractère général	189 910,27 €	285 786,00 € 1)	Atténuations de charges	5 501,47 €	3 000,00 €
Charges de personnel	358 612,74 €	385 513,00 €	Produits des services	25 382,90 €	20 350,00 €
Atténuations de produits	94 766,00 €	98 893,00 €	Impôts et taxes	770 067,37 €	663 209,00 €
Autres charges de gestion 1)	88 379,35 €	98 147,00 €	Dotations, subventions	86 735,80 €	159 763,00
Charges financières	9 929,42 €	9 227,00 €	Autres produits	6 362,39 €	4730,00 €
Charges exceptionnelles	543,41	1 300,00 €	Produits financiers	4,09 €	0,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €	20 000,00 €	Produits exceptionnels	3 587,02 €	2 320,00 €
Virement à la section invest.	0,00 €	286 336,00 €	Excédent de fonctionnemnt	236 518,48 €	320 537,00 €
Opérations d'ordre	8 899,00 €	8 907,00 €	Opérations d'ordre	22 130,74 €	18 200,00 €
Total général	751 040,19 €	1 192 109,00 €	Total général	1 156 290,26 €	1 192 109,00 €

Commentaires : PoPour éviter toutes mauvaises surprises lors de l'élaboration du budget, les dépenses sont majorées alors que les recettes sont minorées. Différences du budget 2021 par rapport à 2020 : 1) Travaux de voirie effectués par les employés communaux, réparateur du tracteur, produits phytosanitaires biocontrôle ; 2) compensation par l'état de la taxe d'habitation ; 3) Les travaux de voirie s'effectuent tous les deux ans, le Département n'accordant une subvention dans ce domaine que tous les deux ans ; 4) Ce projet est reporté en 2022 faute de financement de la part de l'Etat.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Désignation	Réalisé 2020	Budget 2021	Désignation	Réalisé 2020	Budget 2021
Emprunts - trop versé	15 502,53 €	16 546,00 €	FCTVA—Taxe aménagement	36 028,93 €	47 414,00 €
Achat terrains	15,60 €	0,00 €	Subventions	109 112,55 €	121 712,00 €
Cimetière	0,00€	16 980,00 €	Virement du fonctionnement	0,00 €	286 336,00 €
Travaux réseaux - voiries	35 116,60 €	204 991,00 € 3)	Amortissements	8 899,00 €	8 907,00 €
Travaux bâtiments, achats	23 697,23 €	69 770,00 €	Excédent de fonctionnement	203 788,39 €	84 713,00 €
Travaux, achat école	21 310,21 €	112 393,00 €			
Agrandissement cantine	198 518,26 €	34 910,00 €			
Salle stockage associations	10 568,09 €	1 500,00 €			
Système de vidéo protection		80 000,00 € 4)			
Déficit d'investissement	65 092,39 €	11 992,00 €			
Total général	369 820,91 €	549 082,00 €	Total général	357 828,87 €	549 082,00 €

BUDGETS 2021

Budget annexe assainissement 2021

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Charges à caractère général	41 641 €	41,76 %
Charges de personnel	1 700 €	1,71 %
Atténuations de produits	6 316 €	6,33 %
Charges de gestion courante	2 300 €	2,31 %
Charges financières	7 783 €	7,81 %
Charges exceptionnelles	500 €	0,50 %
Amortissements	24 911 €	24,98 %
Virement investissement	14 554 €	14,60 %
	99 705 €	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Emprunts et dettes assimilés	7 206 €	4,86 %
Travaux réseaux – Jeux	55 000 €	37,10 %
Travaux réseaux	11 135 €	7,51 %
Séparatif Route de la Brande	65 000 €	43,84 %
Amortissements subventions	9 910 €	6,68 %
	148 251 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Prestations de services	45 900 €	46,04 %
Excédent reporté	43 895 €	44,02 %
Amortissements subv	9 910 €	9,94 %
	99 705 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Excédent reporté	73 526 €	49,60 %
Subvention	13 260 €	8,94 %
Amortissements	24 911 €	16,80 %
FCTVA	22 000 €	14,84 %
Virement fonctionnement	14 554 €	9,82 %
	148 251 €	

Tarifs communaux

Caractéristiques	Caution	LOCATION BARNUM		
5 mètres de large 12 mètres de long		DURÉE	COÛT	ARRHES
Habitants de la Commune	300 €	WEEK-END : du vendredi 18h00 au lundi 09h00	50 €	15 €
Comités d'entreprise de la Commune	300 €	Pendant toute la manifestation	50 €	15 €

Tarifs d'assainissement

ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Raccordement au réseau

Caractéristiques	Tarifs
Droit de raccordement	900 euros

Redevance biannuelle

Les périodes de référence sont

Du 01/10/N-1 au 03/03/N payable au mois de mai N

Et du 01/04/N au 30/09/N payable au mois de novembre N

Tarifs applicables pour 2022

Caractéristiques	Tarifs
Abonnement semestriel et autres charges (forfaitaire)	11,00 Euros
Prix unitaire du m³ d'eau consommé	0,85Euro
Redevance modernisation réseaux au m³	0,16Euro

Tarifs cimetière

DROITS DE CONCESSIONS AU CIMETIÈRE :

Durées	Prix au m²	2,50 m²	5,00 m²
Cinquantenaire	60 euros	150 euros	300 euros
Trentenaire	40 euros	100 euros	200 euros
Utilisation du dépositoire :			
1 ^{er} mois	aucune participation		
2 ^{ème} mois	1 €/jour		
3 ^{ème} mois	2,50 €/jour		

CASES DE COLUMBARIUM AU CIMETIÈRE :

Durées	Tarifs
15 ans	150 euros
30 ans	300 euros
50 ans	500 euros

**CADEAUX
PARFUMERIE
MAROQUINERIE
BIJOUX FANTAISIE
ACCESSOIRES de COIFFURE**

JAFFRELOT

Electricité - Climatisation - Alarme
Vente et Dépannage Electroménager

10 - rue Gabriel Péri - COMMENTRY - 04 70 64 56 21

SARL LAUVERGNE COLLINET



**Travaux Publics - Carrières - Démolitions
Centre d'enfouissement inerte et fibro-ciment**

**57, rue Jean-Jaurès - 03600 COMMENTRY
Tél. : 04 70 64 31 03 - Fax : 04 70 64 60 51**

LA VIE DE LA **COMMUNE**



Cérémonie
du 11 novembre

GEOMETRES EXPERTS
CABINET SERRE HUBERT TRUTTMANN

ETUDES ET MAITRISE D'ŒUVRE VRD -
BORNAGE DIVISIONS - AMIANTE PLOMB -
COPROPRIETE

Olivier TRUTTMANN

Campus de la Route Noire
03600 MALICORNE
Tél. 04 70 64 36 10
geometre.malicorne@orange.fr

Votre partenaire sécurité depuis 1951

Extincteurs
Extinction fixe
Colonnes sèches
Plans
BAES
Signalisation
R.I.A.
Désenfumage - Détection incendie
Formations - Poteaux incendie...

La Protection Technique S.A.
25 Route de l'Hermitage - 03410 PREMILHAT
contact@extincteurclair.com
Tél : 04 70 05 42 99

**EXTINCTEUR
ECLAIR**

État civil

Ne sont mentionnés que les mariages et naissances pour lesquels un accord a été donné pour une publication dans le bulletin municipal :



Bienvenue à :

BERTHOMIER Lélya Nelly Anita,
BERTHON Léandre,
BOUCHERAT Ylanna Marcelle Simone,
LEULLIER Mélynda, Nathalie Cristelle,
ROUSSELET Liyana Lucienne Edith



Quand mettre à jour le livret de famille ?

Vous devez mettre à jour votre livret de famille en cas de changement de votre situation familiale ou de votre état civil.

Changement de situation familiale :

- Vous vous mariez
- Vous divorcez
- Vous vous séparez
- Un nouvel enfant naît (couple marié ou non)
- Vous adoptez un enfant
- Vous êtes père et reconnaissez un enfant qui est déjà inscrit sur un livret de famille de sa mère
- Vous obtenez, perdez ou retrouvez la nationalité française
- Il y a un décès d'une personne inscrite sur le livret : époux, parent, enfant

Changement d'état civil :

- Vous changez de nom
- Vous changez de prénom
- Vous changez de sexe (genre)

À noter : la démarche est gratuite.



S.A.P.P.

Faux plafonds - Cloisons sèches
Isolation intérieure et extérieure
Revêtements muraux - Décoration

SOCIÉTÉ D'APPLICATION DE PLÂTRERIE PEINTURE
14, rue des Faucheroux 03100 MONTLUÇON
☎ 04 70 05 26 10 Fax 04 70 05 91 11
sapp03@wanadoo.fr - www.sapp03.fr

Qualifications QUALIBAT
4112-6111-8621

C.T. ELEC

CHRISTOPHE TAUVERON

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE
BATIMENT * INDUSTRIE * CHAUFFAGE * FORTE ENERGIE * RENOVATION
SIRET : 433 966 292 000 30
Capital : 20 000€

5 Rue de la République
03390 MONTMARIAULT

TEL : 04 70 02 98 27 - FAX : 04 70 07 36 26
Mail : christophe.tauveron@orange.fr

Auto'Nome

**STATION
AUTO CONTROLE**

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILES
Agrément S 003 Z 024
ZI La Brande
03600 Commentry
☎ 04 70 64 13 58

Prise de RDV possible sur www.auto-nome.org

Vous souhaitez faire votre publicité et bénéficier de la diffusion de notre bulletin ?
Adressez vous au secrétariat de mairie.

Les tarifs des encarts publicitaires :

- 6,5 cm x 9 cm = **45.00 Euros**
- 6,5 cm x 19 cm = **75.00 Euros**
- 14 cm x 19 cm = **100.00 Euros**
- 21 cm x 27 cm = **200.00 Euros**



Pour votre santé

Deux infirmières sont à votre disposition à Malicorne. Leur cabinet est installé 4 Route de Montvicq.

Mme PARIS Géraldine : 07 77 07 31 61

Mme LACHANT Sophie : 06 67 66 15 78

TRAVAUX COMMUNAUX

Le cimetière

Afin de pouvoir accueillir aux mieux les défunts et leurs proches, un deuxième columbarium a été installé et le jardin des souvenirs a été aménagé. Les travaux ont été effectués par la marbrerie André et Ribeiro SARL pour ce qui est des dalles.



Réfection de la voirie



Rue de la Bassié



Allée de la Salle des Fêtes



Allée des Écoles



Rue des Lilas

Village de Jeux

La station d'épuration a été réceptionné le 7 décembre 2020. Cependant, il a fallu attendre des conditions météorologiques plus favorables afin de pouvoir refaire la voirie. L'entreprise ALZIN s'en est chargé courant juin.

Rappel du coût de ce chantier : 253 915,83 € HT, avec une subvention du Conseil Départemental de 118 946,52 €, soit 46,84 %.

Afin de permettre un meilleur écoulement des eaux pluviales en direction de la Route de Doyet, l'entreprise MOUSSU est intervenue pour refaire les fossés. Les travaux s'élèvent à 46 802 € HT, le Conseil Départemental a contribué à leur financement, dans le cadre du plan de relance, pour un montant de 12 000 €.



TRAVAUX COMMUNAUX

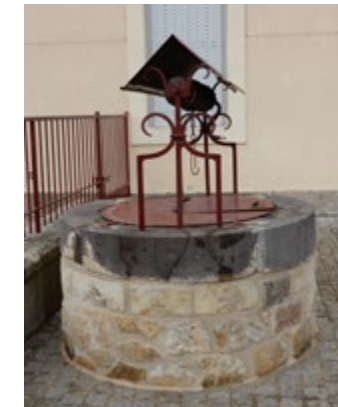
L'école maternelle

Les jeux de la cour de l'école de maternelle ont été changés, grâce au soutien financier de Commentry Montmarault Nérès Communauté.



Les puits

Le puits devant la mairie, ainsi que celui de l'église, ont été restaurés en pierre de par l'entreprise Alain ROCHELET, paysagiste horticulteur à Chamblet. Les travaux ont été financés par moitié par Commentry Montmarault Nérès Communauté.



La Mairie

Le secrétariat de mairie bénéficie d'un nouveau serveur, acheté auprès de I Média, entreprise basée à Commentry, afin que la sauvegarde des documents se fasse automatiquement et de façon sécurisée.

Il a été également décidé de raviver la façade de la mairie, à l'aide de néon en LEDS, astucieusement placés par RDN Diffusion (Quinssaines).



Comme beaucoup d'entre vous, nous avons été victimes d'une invasion de mouches.

Merci à Sébastien POMMEREUL de Stop-Guêpes, d'être intervenu pour ne plus subir leurs assauts.

TRAVAUX COMMUNAUX

L'association Henri Bouilliant, domiciliée à Courcy-aux-Loges, s'est proposé de restaurer une plaque de cocher située sur une habitation du bourg de Malicorne.

Située au début de la Route de La Gare (D200), à l'intersection avec la Route de Montvicq (D159), cette plaque avait été repeinte avec le mur. Elle était donc sur le Chemin d'Intérêt Commun N°100, parcours inconnu mais on peut supposer qu'il fut créé pour desservir la gare de Malicorne. Cette gare comme la ligne de Varennes-sur-Allier à Marcillat est aujourd'hui fermée mais fut construite entre 1887 et 1891.

<https://plaquedecocher.fr/allier-page-3/#43>

Définition (source <https://plaquedecocher.fr/>)

« Le terme Plaque de cocher est un néologisme. Ce terme est né vers 2000 sur internet. Il désigne les plaques et par extension les poteaux avec plaques, directionnels, apposés au bord des voies de communication à partir de 1835, date de la circulaire génératrice de cette signalisation.

Jusqu'en 1845, les **plaques en fonte peinte**, les **plaques en bois peints**, les **poteaux en pierre avec lettres gravées ou peintes**, les enduits de mortier avec lettres peintes, les **plaques en tôle avec lettres peintes**, étaient les principaux matériaux utilisés.

A partir de 1845, les **plaques en fonte avec lettres en relief** font leur apparition, à partir de 1866 les **plaques en zinc laminé**. Sans oublier les **plaques en lave émaillée**.

Les implantations selon les matériaux ne suivent aucune règle chronologique, on trouve l'implantation de plaques en fonte précédant des plaques de bois peints, de même on peut implanter des plaques en tôle émaillée avant les plaques en fonte: les critères de choix étant avant tout économiques et répondaient à un objectif commun: perfectionner le système de communication par la mise en place d'une signalétique directionnelle ».



Terminologie

« A l'origine ces plaques étaient désignées sous les termes de tableaux indicateurs (1835), de poteaux indicateurs (1833). On trouve également dans les archives départementales et dans les Annales des Ponts et Chaussées le terme de plaques indicatrices.

Il est communément admis que les tableaux indicateurs **étaient situés à une hauteur comprise entre 2m50 et 3 mètres de façon à être vus par les cochers**. A la vérité, il n'y a jamais eu de hauteur spécifiée pour leur mise en place. Cette hauteur dépendait de la façade du bâtiment. Par contre, les Ponts et Chaussées, dès 1835, proposaient la construction de poteaux indicateurs dont la hauteur hors sol était effectivement de 2m50 ».

INFORMATIONS COMMENTRY MONTMARSAULT NÉRIS COMMUNAUTÉ



VIE DES COMMUNES DU WIFI GRATUIT DANS LES COMMUNES DU TERRITOIRE



Menée par la Communauté de Communes, la mise en place de 23 bornes a pu être réalisée grâce au dispositif wif@llier, en partie financé par le Conseil Départemental.

Le montant global de l'opération s'élève à 11 040 € HT, avec une participation financière du département de l'Allier au titre de 'l'Aide à la mise en place de points d'accès WiFi publics' à hauteur de 8 648 €.

Une de ces bornes a été installée près de la mairie de Malicorne. Cette borne permet d'accéder gratuitement à internet et contribue à lutter contre la fracture numérique dont les zones rurales peuvent être victimes.

Comment y accéder ? Il suffit de se rendre à proximité de la borne, signalée par le panneau Wif@llier, d'activer le WiFi de votre smartphone, tablette ou ordinateur portable, et de se connecter au portail « hotspot ». Une fois le formulaire d'usage rempli, il sera alors possible de profiter pleinement de la connexion.

Pour faciliter l'accès, cette procédure ne sera pas à renouveler : à proximité de chaque borne de la Communauté de Communes, la connexion sera automatique.

L'APPLICATION MOBILE INTRAMUROS

Consciente de l'évolution des modes de communication, la Communauté de Communes a proposé aux 33 communes de l'intercommunalité de financer 1 an l'application mobile IntraMuros. Cette application à télécharger sur votre mobile ou tablette vous permet d'être informé rapidement sur tout ce qui concerne votre commune.

IntraMuros est bâtie sur le modèle des plateformes mutualisées. Les citoyens disposent d'une seule application mobile. Ils y trouvent des informations sur leur commune et sur celles qui forment leur bassin de vie. Simple d'utilisation et intuitive, cette application doit permettre aux habitants ou usagers de la commune de signaler un problème, de déposer un avis... « d'être acteur de son territoire ».

Malicorne est déjà présente sur IntraMuros et attend vos suggestions ou réactions.

SOCIAL

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Ce service de portage de repas à domicile a pour objectif de permettre aux habitants de la Communauté de Communes de rester dans leur cadre de vie habituel sans se sentir isolés de part leur âge ou leur handicap. Il est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus et/ou handicapées ou en convalescence après une hospitalisation, sur prescription du médecin.

Les repas sont livrés froids et préparés, sous couvert d'une diététicienne, par la société Saveurs et Traditions du Bocage (STB) et peuvent être adaptés en fonction des régimes (sans sel, diabétique, sans sauce, coupé).

Le plateau comporte : un petit pain, un potage (au dîner), une entrée, une viande ou un poisson ou oeuf, des légumes ou féculents, un laitage ou fromage, un dessert (chacun au choix parmi trois). Prix du repas : 8,08 €.

Pour l'année 2020, plus de 68 000 repas ont été livrés et le service compte 245 bénéficiaires en juin 2021.

Contact : Cécile DUMONT,
au **07 84 68 32 97** ou **portagederepas@orange.fr**



courtaudvezzosi

2, IMPASSE DE LA ROUTE NOIRE
03600 MALICORNE

PLÂTRERIE - PEINTURE

REVÊTEMENT DE SOL

**ISOLATION THERMIQUE
INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE**

RÉFECTION DE FAÇADES

CARRELAGE ET FAÏENCE

04 70 64 33 47

INFORMATIONS COMMENTRY MONTMARAUT NÉRIS **COMMUNAUTÉ**

Projet de mutuelle intercommunale

En France, plus de quatre millions de personnes ne sont pas ou peu couvertes par une complémentaire santé. Elles renoncent, pour diverses raisons, dont principalement financières, à des soins pourtant utiles et indispensables à leur santé.

A l'instar des mutuelles communales qui rencontrent un franc succès, dans l'Allier et ailleurs, Commentry Montmaraut Néris souhaite lancer pour 2022 une nouvelle complémentaire santé communautaire. Un projet qui s'étend sur les 33 communes du territoire et vise à améliorer l'accès aux soins pour tous, grâce à des tarifs négociés plus intéressants que ceux proposés par les contrats individuels.

La mutuelle intercommunale s'adresse en particulier aux retraités, aux demandeurs d'emploi, aux étudiants, aux professionnels, aux agriculteurs, pour lesquels, contrairement aux salariés, une mutuelle n'est pas obligatoire.

Cependant, cette mutuelle s'adresse **potentiellement à tous les administrés du territoire intercommunal**. Une seule condition pour en bénéficier : être résident d'une des 33 communes composant la communauté de communes. Ni l'âge, ni les ressources ni l'état de santé ne seront des critères pris en compte pour son adhésion au dispositif, qui se fait sur la base du volontariat.

Avantages d'une mutuelle intercommunale :

- **Gain financier important** : par rapport à des mutuelles dites « classiques »
- **Aspect pratique** : bien que de nombreux comparateurs de mutuelle soient disponibles en ligne, trouver la meilleure formule et négocier un contrat adapté à ses besoins est parfois compliqué. En passant par un contrat intercommunal, déjà négocié, vous économisez du temps et bénéficiez d'une démarche simplifiée
- **Geste solidaire** : en passant par une telle mutuelle, vous bénéficiez de contacts de proximité et de conseils d'experts proches de chez vous qui peuvent vous sortir de l'isolement et vous accompagner en fonction de vos besoins.

Renseignements : Jean-Michel CARNEIRO au 04 70 09 77 21 ou jm.carneiro@cmnc03.fr.

Tourisme

TAXE DE SÉJOUR

Depuis le début de l'année, tous les hébergeurs ont à déclarer la taxe de séjour perçue auprès de leur clientèle sur la plateforme www.cmnc03.taxesejour.fr.

Afin de leur faciliter le reversement des montants perçus, des moyens de paiement en ligne ont été ajoutés sur cette plateforme.

Rappel de quelques obligations des hébergeurs :

- Être déclaré en mairie
- Collecter la taxe de séjour auprès des hôtes hébergés selon le barème en vigueur
- Reversement des montants collectés à la collectivité
- Déclarer les revenus tirés de cette activité lors de la déclaration d'impôts.

Plus d'informations sur la taxe de séjour, sur la plateforme et sur les obligations des hébergeurs :

Office de tourisme intercommunal :

04 70 03 11 03 / 04 70 07 39 21 — cmnc03@taxesejour.fr.

Plus d'infos au 04 70 09 77 20 / www.cmnc03.fr



L'ACTION **SOCIALE**



En ces temps éprouvants, la solidarité doit être le maître mot qui guide nos actions. Tous les élus, ainsi que les membres du Comité Consultatif d'Action Sociale, se mobilisent afin de vous apporter leur soutien. Cela peut être juste en étant présents, à votre écoute, en essayant de répondre à vos questions, vos remarques, vos craintes ou vos suggestions. N'hésitez pas à nous les faire remonter afin de continuer à faire ce qui nous tient le plus à cœur : améliorer votre quotidien, si ce n'est pouvoir soulager vos peines.

Le soutien aux jeunes

Conscients des difficultés rencontrées par les étudiants, tant du point de vue financier que psychologique, il a été décidé d'attribuer, à ceux qui étaient inscrits pour l'année 2021/2022, une aide exceptionnelle, sous la forme d'une **carte cadeau de 100 euros**, à utiliser auprès d'une enseigne culturelle. Cette aide a bénéficié à 17 jeunes.

A côté, **les jeunes de 16 à 25 ans qui n'ont ni emploi, ne sont ni en formation initiale, ni en formation professionnelle**, qui se sentent loin des structures d'accompagnement vers l'insertion, peuvent bénéficier du soutien du service **ALLIER VERS**.

Une personne peut venir à leur rencontre pour :

- les soutenir dans leurs démarches (santé, logement, juridique, mobilité, garde d'enfant...)
- Les aider dans la construction d'un projet professionnel adapté à leur situation et à leurs envies
- Faire le relais vers des structures spécialisées afin qu'ils puissent aller au bout de leur projet.



Coordonnées de l'antenne de Montluçon :

10 bis Rue de la Presle
Tél : 06 44 11 31 95
ou 06 44 11 30 42
alliervers@asso-sagess.fr

Et toujours dans l'optique de soulager également le budget scolaire des familles, **un kit de fournitures est fourni à la rentrée scolaire aux collégiens** domiciliés à Malicorne et fréquentant le collège de Commentry, sans condition de ressources. 35 jeunes en ont profité cette année.

Le loisir des jeunes

Afin de permettre aux jeunes de 11 à 25 ans de l'ancien canton de Commentry, d'accéder plus facilement à la culture et aux loisirs du territoire, un Passeport Loisirs leur est remis sur demande. Il est composé de chèques de remise valables auprès de nombreux partenaires (Sur Commentry, mais également Montluçon : Bowling, cinéma, musée ; voire sur le Département (le Musée du Costume de Moulins est partenaire cette année). Ils sont cumulables entre eux.

Si vous avez des idées pour compléter cette offre de services, surtout si vous êtes étudiants et ne pouvez bénéficier des offres locales, n'hésitez pas à contacter le PIJ de Commentry.



Le plaisir des aînés

Encore une fois malheureusement, la décision a dû être prise d'annuler le repas annuel pour ne pas mettre en péril la santé de nos anciens, alors que l'épidémie de Covid 19 connaissait une recrudescence.

En maigre compensation, mais toujours avec l'envie d'offrir un réconfort, des paniers garnis, simple ou double, ont donc été commandés pour tous les plus de 65 ans. Ils ont été préparés par Eymet Village et distribués par les élus Consultatif d'Action Sociale qui ont souhaité ainsi allier plaisir et vigilance. Des cartes de vœux décorées par les enfants de l'école sont délivrées avec les colis.



LE PÉRISCOLAIRE

La garderie

Les enfants sont encadrés par Maryline le matin, de 7H00 à 8H20 ; et le soir, de 16H00 à 18H30, par Muriel et Tatiana. Ceux qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une aide aux devoirs, qui ne saurait correspondre à un véritable soutien. Il s'agit juste de soulager les parents qui travaillent, mais c'est toujours à eux de vérifier que les devoirs sont bien faits et bien compris.

La régie garderie a été supprimée et la facturation se fait désormais en même temps que la cantine, sur la base de factures la plupart du temps émises mensuellement. Le tarif est de toujours 2 euros la garde, du matin ou du soir.

La cantine



L'extension de la cantine scolaire est enfin terminée, grâce aux bons soins de l'entreprise Jacky Clément qui a effectué les finitions, notamment le crépi extérieur.

Cependant, afin de permettre les plus jeunes de manger dans la sérénité, dans le respect du protocole sanitaire qui s'est durci en fin d'année, il a été décidé de les installer en premier, à midi. Puis, de faire rentrer les plus grands à partir de 12H30. Les couverts sont tous installés en même temps, mais ce décalage permet à chacun de mieux apprécier son assiette, dans une ambiance respectueuse de chacun.



Alors que les petits, de la petite section au CP, vont ensuite quelque peu se défouler dans la cour de l'école maternelle, complètement réaménagée (voir page travaux), avant une sieste bien méritée pour certains ; les plus grands, du CE1 au CM2, vont se dégourdir dans la cour de l'école primaire. Tous s'ébattent sous les yeux attentifs de Marylène et Maryline pour les premiers et de Muriel et Tatiana pour les seconds.



ÉCOLE

Pour cette année scolaire 2021 / 2022, l'école accueille 85 élèves.

Les répartitions sont les suivantes

PS/MS à 20

GS/CP à 25

CE1/CE2 à 19

CM1/CM2 à 21

Il y a 4 enseignantes et 2 ATSEM.

Mme FAURE assure toujours la direction de l'école.



Les horaires de l'école restent inchangés :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Les inscriptions pour l'année prochaine débuteront au mois d'avril, il faudra prendre contact avec l'école au 04 70 64 53 87.

Le protocole sanitaire



Tous les élèves sont accueillis à l'école dans le respect strict du protocole sanitaire : lavage des mains, non brassage des classes, désinfection et aération des locaux. Le port du masque est pour l'instant obligatoire pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans.

Voyage scolaire

Toute l'école est allée au plan d'eau de Lapeyrouse pour une journée détente.



Le blog de l'école

Le blog de l'école est toujours en vigueur cette année afin de permettre aux parents d'élèves de rester informés de ce que font leurs enfants en classe.





Agnès CHABRIER
3 Rue du Bourbonnais
03170 MONTVICQ
Tel : 04-70-07-73-40

Remerciements à nos financeurs pour leur soutien :



ÉCOLE



Les CM ont participé à un cycle « voile » à l'étang de Sault. Ils ont également fait une sortie à vélo. Ils sont partis de l'école et sont allés à Saint Bonnet de Four en vélo pour participer aux « ZAVENTURES MAGIQUES ». Ils devaient alors résoudre des énigmes et découvrir qui a tordu le clocher de l'église.



Kermesse

La kermesse a eu lieu au mois de juin mais a pris une configuration un peu spéciale. Tout d'abord, une journée jeux a été organisée dans l'école sans la présence des parents (pour le respect du protocole sanitaire) puis, un spectacle a été proposé aux parents les soirs de semaine (un soir par classe) pour ne pas mélanger les enfants.



Noël 2021

Comme chaque année, l'école fêtera les vacances de Noël en organisant un spectacle qui aura lieu le vendredi 10 décembre. Le marché de Noël est de retour cette année avec un respect strict du protocole sanitaire. Il sera organisé sous le préau de l'école les lundi 13, mardi 14 et jeudi 16 décembre de 16h00 à 16h45. Les enfants fabriqueront des objets de Noël et des gourmandises qui seront en vente au profit des voyages scolaires.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES MA LICORNE

L'association des parents d'élèves « Ma Licorne » a connu un beau succès, lors de ses manifestations, malgré un contexte sanitaire toujours difficile.



La vente de chocolats de Pâques par initiatives en avril:

Dans le contexte sanitaire d'avril, l'APE n'a pas pu organiser sa traditionnelle chasse aux oeufs, elle a donc proposé une vente de chocolats. Nous avons choisi des chocolats fabriqués en France. Certains sont issus du Commerce Equitable et/ou de l'Agriculture Biologique.

Il s'agissait d'une commande en ligne sur le site Initiatives avec livraison des chocolats directement dans les familles.

La kermesse de l'école fin juin :

Sans brassage des classes certes, la kermesse de l'école a pu être maintenue, tous les soirs de la semaine du 21 au 25 juin 2021, pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents. L'APE remercie les enseignantes de faire tout le nécessaire pour que les enfants connaissent de tels moments festifs, importants pour maintenir une certaine sérénité et un vivre ensemble capital à leur équilibre. Les parents ont eu ainsi la chance de pouvoir écouter les chants des enfants, et même de danser. Cela a aussi été l'occasion de fêter le départ de maîtresse Emilie (enseignante des CE). L'association s'est chargée d'offrir le goûter.



La chasse aux trésors d'automne en octobre :

Suite au succès de l'an passé, l'APE a proposé à nouveau une chasse aux trésors d'automne. Celle-ci a eu lieu le dimanche 24 octobre à 15h dans le verger de l'entreprise Delbard.

La cinquantaine de familles présentes a pu profiter cette année encore d'un magnifique soleil pour se balader dans ce beau verger. Une nouveauté cette année : buvette et crêpes ont été prises d'assaut à la fin de la chasse.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES MA LICORNE



La bourse aux jouets et puériculture :

Elle a eu lieu le dimanche 7 novembre à la salle des fêtes de Malicorne, une vingtaine d'exposants était réunie pour vendre une multitude de jouets, de jeux et de vêtements. Beaucoup d'acheteurs sont repartis avec les bras chargés d'articles, et les vendeurs étaient ravis d'avoir fait de la place dans leur placard.

Cette manifestation a rencontré un vif succès.



La vente de sapins de Noël en novembre/ décembre:

Comme depuis 2ans, l'APE Ma Licorne a proposé une vente de sapin de NOËL avec différents choix possibles (coupés ou racines, épicéa ou Norman, différentes tailles...).

Les commandes ont été distribuées le samedi 4 décembre de 10h à 12h devant la mairie. Cette année 38 sapins ont été livrés. Par soucis d'organisation, l'APE a toujours besoin de connaître la commande de chaque famille relativement tôt, cette année la commande était à passer avant le 5 novembre.

Si vous êtes intéressé l'année prochaine par un achat de sapin, n'hésitez pas à nous le faire savoir.



Le fil rouge : collecte de dons pour Tom.

Nous avons mis en place lors des dernières manifestations, une boîte à dons pour aider Tom, camarade de nos enfants, atteint d'une maladie qui nécessite l'achat de matériel adapté.

Nous profitons de cet article pour rappeler à tous que les bénéfices réalisés par l'association servent à financer les projets pédagogiques de l'école et notamment les sorties scolaires.

Nous remercions les parents, les enfants, le Maire et son équipe municipale, les employés municipaux pour leur contribution à l'organisation de nos manifestations.

Dates à retenir en 2022.

Chasse aux oeufs en avril :
date à venir

Fête de l'école : en juin

**Bourses aux jouets et
puériculture :**
début novembre

MALICORNE PÉTANQUE 03

9 ans pour Malicorne Pétanque et de nouveau une année amputée de beaucoup de manifestations.

Pour autant, nous avons quand même pu participer à quelques compétitions et notamment :

- L'engagement de 3 équipes pour la coupe d'Allier Superprestige organisée par le club de Bellerive sur Allier. C'est donc une équipe vétérans ainsi que 2 équipes séniors qui ont fait un résultat honorable, puisqu'elles se sont affrontées lors des 1/4 de finale pour malheureusement s'incliner en 1/2.

- L'engagement également de deux équipes, une vétérans et une séniors, pour le championnat CDC qui s'est déroulé, pour une partie du moins, au boulodrome Christian Fazzino.

Un bulletin municipal un peu raccourci encore cette année, sans vraiment de résultats sportifs. Gardons quand même confiance en l'avenir, et espérons une reprise totale de nos activités pour 2022.

Comme chaque année, nous tenons à remercier la municipalité ainsi que nos sponsors qui traversent pour certains une période difficile.

Prochain rendez-vous, nous l'espérons : nous vous attendrons nombreux à la salle des fêtes de Malicorne le dimanche 13 février 2022, avec, notre traditionnel concours de belote ouvert à tous où nous pourrions passer un après-midi convivial et ludique...

Vous pouvez suivre l'actualité du club sur :

www.blogpetanque.com/malicorne



Hommage à Stéphane Lavedrine



Gérald Perrot aux côtés de Stéphane à droite sur la photo qualifiés en doublette Provençale des Championnats de France de 2018

Nous tenons à avoir une pensée pour Stéphane Lavedrine, qui nous a quitté le 12 octobre dernier. Il était un grand passionné de boules lyonnaises et de boules provençales, il était également un grand champion reconnu de tous. Il ne faisait plus parti de notre club depuis un an, mais il a compté parmi nos membres de Malicorne durant quelques années et a participé aux championnats de France provençal plusieurs années de suite avec souvent de très bons classements.

Au revoir Stéphane, ton aisance et ton style toujours très fluide sera à jamais dans nos esprits comme un modèle de perfection.



ASSOCIATION **VITAFORM**

Club sportif de Malicorne



Depuis maintenant 14 ans Vitaform vous propose des activités de danse et de remise en forme.

De la Zumba à la Danse Moderne en passant par le Renforcement Musculaire et les Postures de Yoga le club vous propose un large panel d'activités sur les communes de Malicorne, Doyet et Montvicq.

Les animatrices Corinne, Charlotte, et Éveline, toutes diplômées, vous accueillent dans un esprit de convivialité et de partage dans cette grande famille qu'est Vitaform.

Cette nouvelle saison 2021 marque une reprise après presque 2 ans d'interruption due au COVID-19 et nous tenions à remercier nos adhérents pour leur fidélité et leur soutien durant cette période compliquée.

Nous remercions tout spécialement Mme Hays Liliane et Mme Alassimone Jacqueline qui ont porté chaleureusement le club durant toutes ces années.

Cette année le gala est prévu **le 04 Juin 2022 à l'Agora de Commentry**, en espérant que les conditions sanitaires nous le permettent.

Vous pouvez suivre l'actualité du club sur Facebook : @VitaformMalicorne03



UNION SPORTIVE **DE MALICORNE**



Chers
habitants
de Malicorne.

Malgré la situation sanitaire toujours en vigueur, le club de football de votre commune est toujours aussi attrayant.

Cette année encore, ce ne sont pas loin de 140 licenciés qui font vivre tous les week-ends le stade des Aurapins.

En quelques mots, cette année, l'US Malicorne c'est : 2 équipes séniors masculines, 1 équipe sénior féminine, 1 équipe U12/U13, 2 équipes U10/U11, 1 équipe U8/U9 et 1 équipe U6/U7.

Un grand merci à la municipalité pour l'entretien régulier des installations.

Nous tenions à présenter toutes nos excuses au voisinage proche du stade, qui a pu subir quelques fois la joie de la victoire.

En attendant de pouvoir se voir autour du terrain ou d'échanger quelques mots lors de notre passage pour la vente de nos traditionnels calendriers, tous les licenciés de l'US Malicorne vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2022.

Nous espérons que vous passerez de bonnes fêtes en famille, pleines de joies et de rires.

Prenez bien soin de vous.

L'Union Sportive de Malicorne

<http://unionsportivedemalicorne.footeo.com/>

Bureau de l'USM :

Président : Loïc FERRANDON

Vice-présidents : Leslie ALLEGRET et Dorain RIBEIRO

Secrétaire : Sandrine ANTUNES XISTO

Secrétaire adjointe : Mélissa CABOT

Trésorier : Jérôme PARDO

Responsable pôle sécurité : Daniel VENUAT

Responsables techniques : Fabrice LUCE et Damien RIBEIRO

L'univers du 2 roues
☎ 04 70 64 47 50

Cycles : KTM - Scott
Bianchi - Willier - Massi
Cyclos - Scooters
Vente - Réparation

Motoculture de plaisance
Tondeuse autopilotées SARP - Concessionnaire ECHO

ENTRETIEN ESPACES VERTS
Tontes - Tailles de haies - Élagage - Etc...

Patrick DELAGE
Imp. de la Route Nôre - 03600 COMMENTRY

Coiffure Forme & Nuance

Espace Barbier

C.commercial Intermarché
03600 Malicorne -Commentry
04 70 64 44 02

Lundi au vendredi 9h15 - 19h
Samedi 9h15 18h non stop



Le Mot du Président

La quarante troisième année de l'Amicale Boules Malicorne aura été une saison de transition. Huit mois d'interruption du 22 octobre 2020, dernier concours à Bourges, et la reprise le 26 juin 2021 à Chateaufumeillant. Cela laissait planer quelques inquiétudes.

Cependant, l'ensemble des licenciés, tous ayant accepté de se vacciner, ont repris une licence ; nous avons même accueilli un nouvel élément, venant de la pétanque. Tout le monde était bien heureux de reprendre les compétitions, en respectant bien sûr les règles sanitaires en vigueur.

La saison bouliste :

Avec l'accord du comité bouliste et avec des règles de fonctionnement strictes (sans repas), nous avons pu organiser un concours 16 triples le 10 juillet 2021. Rapidement complet et bien organisé, c'est la sympathique équipe de Saint-Pourçain qui a emporté le challenge contre nos amis d'Yzeure, la triplette de Domérat terminait troisième. Suite au déconfinement, les boulistes se sont déplacés à Magnet, Vendat, Saint-Eloy-les-Mines, Domérat, Vichy, Nérès-les-Bains, Le Mont-Dore, Châtelguyon, La Châtre et pour terminer à Limoges.

Le championnat des Clubs a repris. Nous sommes dans la poule de Bellerive et de Beauséjour, deux clubs de Vichy. Il faudra attendre le printemps pour connaître notre placement et une éventuelle qualification. Nous avons déjà reçu le club de Beauséjour, champion de l'Allier, et malgré une bonne résistance, nous nous sommes inclinés, mais en bonne entente.



Projets pour 2022 :

L'entente bouliste Malicorne-Nérès se voit toujours confier l'organisation des finales interrégionales du championnat des Clubs prévues en juin 2022. Il nous faudra héberger et nourrir 80 personnes du vendredi au dimanche, sans compter les locations de matériel, frais d'arbitrage d'officiels, etc. Un dossier de demande de subvention sera envoyé aux diverses collectivités pouvant apporter un éventuel soutien.

Le concours 16 quadrettes de l'A.B.M. se déroulera le samedi 9 juillet 2022 au boulodrome, nous avons déjà des inscriptions. On espère pouvoir organiser les repas sous barnum.

Remerciements :

Toujours un grand merci à Monsieur le Maire et son conseil municipal pour l'octroi de la subvention, ainsi qu'au personnel communal tant en mairie que sur le terrain.



Fernand DA SILVA - Marcellin RICCI
Denis FRACKOWIAK - Alain CAMUS
Série à Magnet



Marcellin RICCI - Denis FRACKOWIAK à
LIMOGES sur deux jours



Championnat des Clubs
L'entente Malicorne—Nérès recevait VICHY
« Beauséjour »



AMICALE BOULE MALICORNE

SAMEDI 9 JUILLET 2022

Boulodrome Roland GUEDON

Allée du stade à Malicorne
CONCOURS QUADRETTES « LOISIRS »
Système AURARD en 3 parties de 2h00 ou 13 points

DEBUT DES PARTIES A 9h30

Gagnant contre gagnant

30€ par partie gagnée

Engagements : 20€ par joueur repas compris

Restauration au boulodrome sous barnum

Inscriptions : Denis FRACKOWIAK 04 70 09 20 72 (heures repas)
06 36 83 06 62

COMITÉ DES FÊTES

Avant de nous tourner vers un avenir plus radieux où nous pourrions enfin nous retrouver et vous offrir des animations variées, où la bonne humeur réchauffera nos cœurs quelque peu endormis, tournons-nous vers un passé pas si lointain où la batteuse faisait déjà frémir notre jeune président, M. Jean-Pierre POUENAT.

Ces photographies, prises en 1985 puis en 1986, nous rappellent l'importance de perpétuer nos traditions (malgré notre jeunesse qui s'enfuit, et surtout parce que nos souvenirs de jeunesse ne doivent pas être enfouis). Et l'importance des années 80 !



Car la fête de la batteuse et du pain reviendra en force et en musique le dimanche 24 juillet 2022, avec un florilège d'animations, pour les jeunes, pour les toujours jeunes et pour les jeunes toujours (nous y croyons !).

Au programme, un marché du terroir, des batteuses, un four à pain, des démonstrations pour suivre le cycle de la moisson à la dégustation. Pour mettre l'ambiance, en soirée, comptons sur le Choeur des années 80, suivi du groupe Wazoo, qui nous amènera jusqu'au bout de la nuit, avant de finir sur un feu d'artifice en apothéose (malheureusement, notre président peut remonter le temps mais non le prévoir, tout cela sera soumis aux conditions climatiques).

Un repas champêtre sera proposé, sur réservation, alors notez déjà cette date sur votre calendrier.

L'entrée sera gratuite, cependant vous aurez la possibilité de faire un don, dans une tirelire qui sera mise à votre disposition, pour que nous puissions continuer à faire battre vos cœurs, dans l'harmonie et en canon.... Car un Comité des Fêtes ne peut continuer que si vous le faites.

Autres animations prévues (sous conditions des dispositions sanitaires) :

• **Dimanche 27 mars** : randonnée pédestre

• **Samedi 7 mai** (en nocturne)

Dimanche 8 mai : notre fameuse brocante (que notre président soit entendu, pour qu'il arrête de dire : celle-ci ne peut pas être pire que la précédente)

• **Dimanche en septembre ou octobre** : pétanque à la Brande

Comme Sensemilia, nous ne vous voulons que « Tout le bonheur du monde » et comme dit le séillant groupe Wazoo : « L'amour sera toujours dans nos prés ».

ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-PRÉJET DE MALICORNE

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 30 novembre 2021.

Présidents d'honneur :

- Madeleine BOUILLE
- Carlos PEDROSA
- Christophe BARDET

Présidente :

Irène GOMES

Vice président :

Anthony MARTIN

Trésorière :

Claudine ESCAMEZ

Secrétaire :

Emeline FERREIRA DOS SANTOS

Vérificateur aux comptes :

Claude CHEVALIER

Membres de droit :

- Serge BADUEL, Maire
- Père Eric BROULT

Membres du conseil d'administration :

- Monique POUENAT
- Marie Paule CHEVALIER
- Marie-Claire MARTIN
- Arly FERREIRA DOS SANTOS
- Elvira PEDROSA
- Jean-Pierre POUENAT
- Guillaume POUENAT
- Sylvie ULRICH
- Alexis POUENAT
- Matthias PEREIRA
- Malaurie MARTIN
- Rémi POUENAT
- Chloé BAUDOUX

Des fonds sont nécessaires pour la restauration du mobilier de l'Eglise.

Cette année, la Covid nous a empêché de vous voir dans nos manifestations. Nous espérons une année 2022 plus clémente pour se retrouver.

Nous comptons sur vous soutenir nos projets !!!...

Travaux réalisés en 2021 :

Chasublier :

réparation du chasublier qui était verrouillé. Nous avons réparé la porte en chêne ainsi que refait à l'identique les tiroirs coulissants.

Grotte :

- Élaboration de la grotte réalisée avec les anciennes pierres de la sacristie. Pose de la fontaine (l'auge a été trouvée dans le fond de l'étang de M. J. CAILLOT) avec système de pompe électrique pour simuler la présence d'une source au pied de la Vierge.
- Éclairage de l'ensemble à partir de la fontaine (avec l'aide de la commune)
- Fleurissement de l'ensemble.
- Pose d'une plaque explicative en plexiglass.

Pierre à Prières :

M. Pierre CHEVALIER a fait don d'une pierre (peut-être une pierre à mil ?) située dans un de ses murs à Jeux. Un socle en métal a été fait sur mesure pour maintenir cette lourde pierre. Elle fait office de « pierre à prières ». Les croyants y déposent leurs prières qui seront lues lors des messes.

Nappe d'autel :

Suite à des dégradations occasionnées dans notre église, les assurances ont pris en charge le remplacement de la nappe de l'autel.

Actions réalisées tout au long de l'année :

Ouverture et fermeture des portes de l'église.

Entretien de l'intérieur de l'église : nettoyage, balayage, lustrage, dépoussiérage, etc ...

Fleurissement et réalisation de bouquets.

*Le Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux
pour l'année 2022.*

Intermarché

MALICORNE



POINT DE VENTE
FDJ



AGENCE
IMMOBILIÈRE



COIFFEUR



CORDONNIER



AMAZON
LOCKER



LOCATION DE
VÉHICULES



POMPE À
ESSENCE



ESPACES/ CHARIOTS
AMÉNAGÉS



RÔTISSERIE



ESPACE PRESSE
CULTURE



ESPACE FLEURS
PLANTES

HORAIRE:

DU LUNDI AU SAMEDI

8H30 - 19H30

LE DIMANCHE

9H - 12H30



GAZ 24/24



LAVERIE
24/24H



DRIVE



PHARMACIE



PHOTOCOPIES



RESTAURANT



LAVAGE AUTO



PHOTOS
D'IDENTITÉ

LA BRANDE 03600 MALICORNE
04.70.64.48.48

Roady

MALICORNE

AVEC OU SANS RENDEZ VOUS !

ROUTE DE LA BRANDE
03600 MALICORNE
04.70.64.52.21

HORAIRE

DU LUNDI AU
SAMEDI

9H - 12H

14H - 18H



MÉCANIQUE
LOURDE



RÉVISION
CONSTRUCTEUR



BOUTIQUE



PNEUS ET
ACCESSOIRES